

*INFORMATION REGLEMENTEE*

Paris, le 19 février 2020

**MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL  
INCLUANT LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2019**

HSBC France informe le public que le document d'enregistrement universel incluant le rapport financier annuel 2019 a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 19 février 2020 sous le n° D.20-0071.

Ce document est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté dans l'espace "Relations Investisseurs" du site Internet de la Société ([www.hsbc.fr](http://www.hsbc.fr)) et sur celui de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).